



CBYT

AVOCATS À LA COUR

Maître Corinne BOULOGNE YANG-TING,
Avocat au Barreau de FORT-DE-FRANCE
vous informe et vous assiste
pour votre indemnisation

Ne soyez pas
VICTIME
deux fois en étant
peu ou mal indemnisé

Quelles sont les victimes que nous assistons ?

Toute personne, enfant ou adulte, en situation de handicap ou blessée, suite à un accident ou un événement indemnisable.

>> Événements indemnisables

- Accidents de la circulation
- Agressions et infractions
- Accidents du travail
- Accidents de la vie privée : pratiques sportives, accidents domestiques, activités scolaires

>> Exemples de dommages

- Traumatisme crânien modéré ou grave
- Cécité partielle ou totale
- Paraplégie - Tétraplégie
- Polytraumatisme grave
- Amputation
- Brûlure

QUAND ET COMMENT NOUS CONTACTER ?

- Dès l'accident pour que nous vous indiquions les bonnes pratiques et attitudes à mettre en place pour sauvegarder les droits du blessé.
- Avant toute expertise mise en place par l'assureur.
- Lorsque vous ne bénéficiez pas des aides dont vous avez besoin.
- Lorsque vous avez le sentiment que votre cas s'aggrave médicalement ou situationnellement.



DEMANDEZ UNE ÉVALUATION GRATUITE DE VOTRE SITUATION

Maître Corinne BOULOGNE YANG-TING
11 rue Moreau de Jonnes - 97200 Fort-de-France
Mail : cytavocat@orange.fr

0596 78 74 80

0696 37 84 87